



Signature de la convention constitutive d'un GCS entre plusieurs établissements de l'Ouest de l'Oise

BEAUVAIS, 15 janvier 2010 (APM) - Huit établissements de l'Ouest de l'Oise ont signé mercredi à Beauvais la convention constitutive d'un groupement de coopération sanitaire (GCS) appelé communauté hospitalière de territoire de l'Oise Ouest (CH2O).

Il s'agit des centres hospitaliers de Beauvais, Clermont-de-l'Oise et Chaumont-en-Vexin, des hôpitaux locaux de Crèvecœur-le-Grand et Grandvilliers, du centre de rééducation fonctionnelle et de réadaptation professionnelle Le Belloy à Saint-Omer-en-Chaussée (Pro BTP, PSPH), de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) à Breteuil et du Centre de traitement textile hospitalier à Beauvais.

Plusieurs établissements de l'Oise ont le statut de membres associés: ***l'Institut médical de Breteuil***, le centre de réadaptation fonctionnelle Saint-Lazare à Beauvais (PSPH), le centre de rééducation fonctionnelle Léopold Bellan à Chaumont-en-Vexin (PSPH) et la maison de convalescence du Château du Tillet à Cires-lès-Mello.

Cette coopération avait été initiée fin 2008 (cf dépêche [APM CBLJN003](#)) en s'inspirant du concept de communauté hospitalière de territoire (CHT) proposé par la mission pilotée par Gérard Larcher dans le cadre de la préparation de la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST).

Le texte d'application de la loi relatif aux CHT n'étant pas encore publié et le centre de réadaptation Le Belloy étant un établissement privé participant au service public hospitalier (PSPH), les membres ont opté pour le statut juridique de GCS. Il est prévu dans la loi que les CHT ne soient composées que d'établissements publics, rappelle-t-on.

Le groupement conserve néanmoins le nom de communauté hospitalière de territoire de l'Oise Ouest, note-t-on.

Les membres pourraient faire évoluer le GCS vers une CHT quand cet outil sera disponible, a expliqué jeudi à l'APM le directeur du CH de Beauvais, Frédéric Boiron.

Contacté vendredi par l'APM, le directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) de Picardie, Pascal Forcioli, a observé que le statut de GCS était "parfait" car il permettait à la CH2O d'intégrer des structures plus variées, comme des établissements PSPH mais aussi des groupements d'intérêt économique (GIE) ou des cabinets libéraux.

Il a indiqué que la CH2O pourrait évoluer vers l'une des nouvelles formes de GCS prévues par la loi (cf dépêche [APM SNMJR001](#)) quand les textes d'application seraient publiés et si elle souhaitait être titulaire d'autorisations d'activités.



LE NOBLE AGE UN AUTRE REGARD SUR L'AUTONOMIE

Cette nouvelle structure rassemble 2.061 lits et 3.348 salariés et son poids financier global correspond à 219,5 millions d'euros. Les membres associés représentent 404 lits, 392 salariés et 25,9 millions d'euros.

Une assemblée constitutive devra se réunir prochainement pour désigner le coordonnateur du GCS, a indiqué Frédéric Boiron. Il a précisé que le schéma adopté pour le fonctionnement du groupement ressemblait au système de pilotage d'un hôpital, avec des adjoints au coordonnateur et un conseil exécutif.

"L'organisation de filières de prise en charge et le transfert à la CH2O de certaines autorisations d'activité, lorsque cela s'avérera nécessaire, font partie des accords passés" et "les regroupements de certaines fonctions administratives ou logistiques seront également étudiés", indique la CH2O dans un dossier de presse.

La nouvelle structure entend mener une "stratégie de territoire commune" qui portera sur le renforcement et l'homogénéisation de la qualité des soins, le maintien du tissu sanitaire existant "au prix d'ajustements indispensables", la recherche de l'efficacité et des effets d'échelle, l'amélioration de la complémentarité entre établissements, le soutien et le développement de l'activité et la garantie d'un service hospitalier de proximité "bien coordonné et justement dimensionné".

HAD, SSR ET CHIRURGIE

Des actions ont déjà été engagées notamment sur l'hospitalisation à domicile (HAD), avec la mise en place au premier trimestre de deux antennes à Chaumont-en-Vexin et à Crèvecœur qui associeront les hôpitaux locaux et les professionnels libéraux du secteur. "Les soins et les gestes infirmiers seront assurés par des libéraux", la coordination globale sera assurée par un médecin rattaché au CH de Beauvais, en relation avec le médecin coordonnateur de l'HAD du Beauvaisis et le chef du pôle médecine, et assisté par deux infirmières coordinatrices.

"Les conditions de la collaboration avec les établissements et les professionnels libéraux partenaires sont actuellement en cours d'élaboration", précise la CH2O.

La seconde action porte sur le système commun de gestion des lits de soins de suite et de réadaptation (SSR) développé en Rhône-Alpes, Trajectoire. Le déploiement est engagé depuis décembre 2009, précise la CH2O.

Frédéric Boiron a indiqué à l'APM que des crédits du Fonds de modernisation des établissements publics et privés (FMESPP) étaient prévus pour développer ce système d'information commun en SSR ainsi que, plus globalement, pour la mise en oeuvre de la coopération.

Les CH de Beauvais et de Clermont, distants de 20 km, ont par ailleurs déjà développé une



LE NOBLE AGE UN AUTRE REGARD SUR L'AUTONOMIE

collaboration "très active" dans cinq disciplines chirurgicales majeures (chirurgie digestive, orthopédie, chirurgie maxillo-faciale, ORL et odontologie).

Enfin, "d'autres domaines font l'objet de coopérations avec des stratégies à l'échelle du territoire: la gynécologie-obstétrique, les urgences, la cancérologie, le réseau d'hygiène notamment avec l'Ehpad de Breteuil, la biologie, la pharmacie..." et "demain peut-être" l'imagerie médicale, les ressources humaines, le service social, la gestion et les transports, indique la CH2O.

AXES DE TRAVAIL 2010 FIXES PAR L'ARH

Pascal Forcioli a souligné vendredi que la CH2O constituait un "dossier pilote" en Picardie, soutenu par l'ARH qui avait approuvé les statuts du GCS fin 2009.

Il a fixé à la nouvelle structure deux objectifs de travail pour 2010.

Il lui a demandé d'une part d'être "pilote sur le développement de la télémédecine et de la télé-imagerie" afin d'éviter les transports inutiles de patients et de professionnels. Il préconise notamment la mise en place d'un partenariat avec le GIE Imagerie du Beauvaisis.

D'autre part, le directeur de l'ARH souhaite que la CH2O soit partenaire d'un projet de "bus santé", qui a été expérimenté avec la Mutualité française entre septembre et décembre 2009. Ce projet vise notamment à renforcer la prévention, notamment le dépistage de certains cancers, et la lutte contre les addictions auprès de la population rurale du territoire du GCS.

cb/ab/APM polsan

redaction@apmnews.com

CBNAF003 15/01/2010 14:14 ACTU